

Agrégation externe section musique CAPES externe section éducation musicale et chant choral

Exemples de sujets Interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable »

Maquette réglementaire

Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours du certificat d'aptitude au professorat du second degré (JO du 06 01 2010)

&

Arrêté du 26 avril 2010 modifiant certaines modalités d'organisation des concours de recrutement de personnels enseignants des premier et second degrés (JO 21 05 2010)

. .

Arrêté du 28 décembre 2009 fixant les sections et les modalités d'organisation des concours de l'agrégation

CAPES externe éducation musicale et chant choral— ADMISSION

1° Leçon portant sur les programmes des collèges

2° Epreuve sur dossier comportant deux parties : 14 points sont attribués à la première partie et 6 points à la seconde. (Durée de la préparation : cinq heures; durée totale de l'épreuve : une heure ; coefficient 3.)

Première partie : conception et réalisation d'un projet musical. (Présentation n'excédant pas trente minutes ; entretien avec le jury : dix minutes.)

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ». (Présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes.)

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document inclus dans le dossier qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée ci-dessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

Agrégation externe de musique – ADMISSION

1° L'épreuve se déroule en deux parties. La première partie est notée sur 15 points, la seconde sur 5 points (durée de la préparation : six heures ; durée de l'épreuve : une heure dix minutes ; coefficient:

Première partie : leçon devant le jury (...)

Seconde partie : interrogation portant sur la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable » (présentation : dix minutes ; entretien avec le jury : dix minutes).

Le candidat répond pendant dix minutes à une question, à partir d'un document qui lui a été remis au début de l'épreuve, question pour laquelle il a préparé les éléments de réponse durant le temps de préparation de l'épreuve. La question et le document portent sur les thématiques regroupées autour des connaissances, des capacités et des attitudes définies, pour la compétence désignée cidessus, dans le point 3 « les compétences professionnelles des maîtres » de l'annexe de l'arrêté du 19 décembre 2006.

L'exposé se poursuit par un entretien avec le jury pendant dix minutes.

- 2° Direction de chœur
- 3° Pratique instrumentale
- 4° Commentaire d'une œuvre musicale

L'arrêté du 19 décembre 2006 est abrogé par l'arrêté du 12 mai 2010 (article 3). Pour ce qui concerne la compétence « agir en fonctionnaire », l'arrêté de 2010 reprend très exactement les éléments de définition qui figuraient en annexe de l'arrêté de

1 - Agir en fonctionnaire de l'État et de façon éthique et responsable

Tout professeur contribue à la formation sociale et civique des élèves. En tant qu'agent public, il fait preuve de conscience professionnelle et suit des principes déontologiques : il respecte et fait respecter la personne de chaque élève, il est attentif au projet de chacun ; il respecte et fait respecter la liberté d'opinion ; il est attentif à développer une attitude d'objectivité ; il connaît et fait respecter les principes de la laïcité, notamment la neutralité ; il veille à la confidentialité de certaines informations concernant les élèves et leurs familles.

Il exerce sa liberté et sa responsabilité pédagogiques dans le cadre des obligations réglementaires et des textes officiels ; il connaît les droits des fonctionnaires et en respecte les devoirs.

L'éthique et la responsabilité du professeur fondent son exemplarité et son autorité dans la classe et dans l'établissement.

Connaissances

Le professeur connaît :

- les valeurs de la République et les textes qui les fondent : liberté, égalité, fraternité ; laïcité ; refus de toutes les discriminations ; mixité ; égalité entre les hommes et les femmes ;
 - les institutions (État et collectivités territoriales) qui définissent et mettent en œuvre la politique éducative de la
- les mécanismes économiques et les règles qui organisent le monde du travail et de l'entreprise ;
- la politique éducative de la France, les grands traits de son histoire et ses enjeux actuels (stratégiques, politiques, économiques, sociaux) en comparaison avec d'autres pays européens ;
- les grands principes du droit de la fonction publique et du code de l'Éducation : les lois et textes réglementaires en relation avec la profession exercée, les textes relatifs à la sécurité des élèves (obligation de surveillance par exemple) et à la sûreté (obligation de signalement par exemple);
- le système éducatif, ses acteurs et les dispositifs spécifiques (éducation prioritaire, etc.);
- la convention internationale des droits de l'enfant ;
- ses droits et recours face à une situation de menace ou de violence ;
- l'organisation administrative et budgétaire des écoles et des établissements publics locaux d'enseignement ;
- les règles de fonctionnement de l'école ou de l'établissement (règlement intérieur, aspects budgétaires et juridiques);
- les caractéristiques et les indicateurs de l'école ou de l'établissement d'exercice ;
- le projet de l'école ou de l'établissement d'exercice ;
- le rôle des différents conseils (conseil d'école, conseil des maîtres, conseil de cycle, d'une part, conseil d'administration, conseil pédagogique, conseil de classe, conseil de discipline, d'autre part).

Capacités

Le professeur est capable :

- d'utiliser ses connaissances sur l'évolution et le fonctionnement du service public d'éducation nationale pour recourir aux ressources offertes ;
- de se situer dans la hiérarchie de l'institution scolaire :
- de participer à la vie de l'école ou de l'établissement ;
- de repérer les signes traduisant des difficultés spécifiques des élèves dans le domaine de la santé, des comportements à risques, de la grande pauvreté ou de la maltraitance ;
- de contribuer, en coopérant avec des partenaires internes ou externes à l'institution, à la résolution des difficultés spécifiques des élèves ;
- de se faire respecter et d'utiliser la sanction avec discernement et dans le respect du droit.

Agir de façon éthique et responsable conduit le professeur :

- à faire comprendre et partager les valeurs de la République ;
- à intégrer, dans l'exercice de sa fonction, ses connaissances sur les institutions, sur l'État (son organisation et son budget), sur ses devoirs de fonctionnaire;
- à respecter dans sa pratique quotidienne les règles de déontologie liées à l'exercice du métier de professeur dans le cadre du service public d'éducation nationale ;
- à respecter les élèves et leurs parents ;
- à respecter et faire respecter le règlement intérieur, les chartes d'usage des ressources et des espaces communs;
- à respecter, à sensibiliser et faire respecter les droits et devoirs en matière d'usage du numérique dans la société de l'information ;
- à collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel :
- à prendre en compte la dimension civique de son enseignement.

CAPES: Epreuve sur dossier, seconde partie

Agrégation : Epreuve en deux parties, seconde partie

Sujet 0.1

Situation

Dans le cadre de la réalisation d'un projet musical d'interprétation et de création mené en classe, vous proposez à une classe de 3^{ème} la chanson Damien Saez *Jeune et con* (texte de la chanson et enregistrement joints). Lors du conseil pédagogique, vous êtes questionné sur le choix de cette pièce comme objet d'étude dans le cadre scolaire. Quelles réponses pouvez-vous apporter ? Vous argumenterez votre propos en exposant la problématique qui soustend cette interpellation au regard de la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».

CAPES : Epreuve sur dossier, seconde partie Agrégation : Epreuve en deux parties, seconde partie

Sujet 0.2

Dans le cadre d'une séquence consacrée à l'étude des rapports entre la musique et le texte, vous travaillez avec une classe de 4^{ème} sur le diptyque *Cruxifixus – Et resurrexit*, extrait de la *Messe en Si mineur* de J.S. BACH (partition et enregistrement de l'extrait joints). Quelques jours plus tard, des parents d'élèves interpellent le Principal sur l'opportunité de travailler ce répertoire dans le cadre scolaire. Quelles réponses pensez-vous pouvoir apporter à cette interpellation? Vous argumenterez votre propos en exposant la problématique qui y préside au regard de la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».

CAPES : Epreuve sur dossier, seconde partie Agrégation : Epreuve en deux parties, seconde partie

Sujet 0.3

Au fil des séances de travail avec une classe de collège, vous décelez peu à peu une audition défaillante chez l'un de vos élèves. Ce constat vous semble-t-il devoir concerner votre responsabilité de professeur ? Dans la négative, vous en exposerez les raisons ? Dans l'affirmative, vous exposerez les différentes actions professionnelles que vous pourriez proposer dans le cadre de votre enseignement et plus largement au sein de l'établissement. Vous argumenterez votre propos en exposant la problématique au regard de la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».

CAPES : Epreuve sur dossier, seconde partie Agrégation : Epreuve en deux parties, seconde partie

Sujet 0.4

Lors d'un travail sur ordinateur avec une classe de collège, vous constatez que les élèves écoutent et échangent des œuvres musicales autres que celles sur lesquelles porte le travail demandé. Comment réagissez-vous ? Quel parti pouvez-vous tirer d'un tel constat ? Vous argumenterez votre propos en exposant la problématique au regard de la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».

CAPES : Epreuve sur dossier, seconde partie Agrégation : Epreuve en deux parties, seconde partie

Sujet 0.5

Vous organisez une sortie scolaire avec une classe de 3^{ème} dans le but d'assister à la répétition générale d'un concert donné par un ensemble professionnel. Vous avez préalablement préparé ce moment et solidement organisé le déplacement et son accompagnement par des adultes. Durant la répétition, plusieurs élèves deviennent bruyants jusqu'à interrompre le travail de l'orchestre et obliger son chef à intervenir. Comment réagissez-vous ? D'une part sur le moment, d'autre part à froid et dans les jours qui suivent ? Vous argumenterez votre propos en exposant la problématique au regard de la compétence « Agir en fonctionnaire de l'Etat et de façon éthique et responsable ».

Jeune et con - Damien Saez (2001)

Encore un jour se lève sur la planète France

Je sors doucement de mes rêves

Je rentre dans la danse comme toujours

Il est huit heures du soir

J'ai dormi tout le jour

Je me suis encore couché trop tard

Je me suis rendu sourd

Encore, encore une soirée où la jeunesse France

Encore, elle va bien s'amuser puisqu'ici rien n'a de sens

Alors on va danser, faire semblant d'être heureux

Pour aller gentiment se coucher mais demain rien n'ira mieux

Refrain:

Puisqu'on est jeune et con

Puisqu'ils sont vieux et fous

Puisque des hommes crèvent sous les ponts

Et ce monde s'en fout

Puisqu'on n'est que des pions

Contents d'être à genoux

Puisque je sais qu'un jour nous gagnerons à devenir fous

Devenir fous. devenir fous...

Encore un jour se lève sur la planète France

Mais j'ai depuis longtemps perdu mes rêves

Je connais trop la danse

Comme toujours, il est huit heures du soir j'ai dormi tout le jour

Je sais qu'on est quelques milliards

À chercher l'amour

Encore, encore une soirée où la jeunesse France

Encore, elle va bien s'amuser dans cet état d'urgence

Alors elle va danser faire semblant d'exister

Qui sait?

Si on ferme les yeux on vivra vieux

Refrain

Puisqu'on est jeune et con

Puisqu'ils sont vieux et fous

Puisque des hommes crèvent sous les ponts

Et ce monde s'en fout

Puisqu'on n'est que des pions

Contents d'être à genoux

Puisque je sais qu'un jour nous gagnerons à devenir fous

Devenir fous, devenir fous...

Encore un jour se lève sur la jeunesse France

J'ai perdu mes rêves, je connais trop la danse

Je sais qu'on est quelques milliards

Encore un jour se lève sur la planète France

Mais j'ai depuis longtemps perdu mes rêves

Je connais trop la danse

Comme toujours, il est huit heures du soir

J'ai dormi tout le jour

Je sais qu'on est quelques milliards

À chercher l'amour